Envoyé en préfecture le 13/09/2024
Reçu en préfecture le 13/09/2024
Publié le 12/09/2024
ID : 013-211300173-20240909-1042024DEL-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE
Arrondissement d'Arles

MAIRIE
DE
BOULBON
13150

Code Postal : 13150

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération :

Demande d'aide financière au conseil départemental des Bouches-du-Rhone au titre d'un contrat départemental de transition écologique – période 2023/2025 – tranche 2024

N°104/2024

Le neuf septembre deux mille vingt-quatre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :
BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ROCHE Jean-Louis (pouvoir donné à SOLINAS Alexandra), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia, (pouvoir donné à BURAVAND Valérie).

Absents : FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire indique que par délibération 77/2023, le conseil a fait une demande d'aide financière au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour un CDTE (Contrat Départemental de Transition Ecologique) – 1ère tranche (2023) à hauteur de 60%, afin de financer les projets d'investissement de la Commune suivants :

- La réhabilitation et rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe pour la création de six logements sociaux.

- La réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido pour la création de cinq logements sociaux.

Le montant total de ce programme d'investissement est estimé à **2 764 784** € HT, selon un échéancier allant de l'année 2023 à l'année 2025, conformément au tableau joint en annexe.

Chaque tranche, sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

.../...

Envoyé en préfecture le 13/09/2024
Reçu en préfecture le 13/09/2024
Publié le 12/09/2024
ID : 013-211300173-20240909-1042024DEL-DE

Délibération du conseil municipal N° 104/2024 du 09.09.24 (suite)

Pour l'année 2024, le montant total de la tranche annuelle est estimé à **1 208 938** € HT, réparti de la façon suivante :

Pour cette 2ère tranche du Contrat, le plan de financement serait le suivant :

	Conseil Départemental 13	Autre financements	Autofinancement communal (20% obligatoire)	**TOTAL HT Opérations 2024**
Réhabilitation et rénovation de l'ensemble Saint-Christophe	470 767 €	Région 49 040 € Etat Fonds vert 107 882 €	156 922 €	784 611 €
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido	254 596 €	Région 28 430 € Etat Fonds vert 56 436 €	84 865 €	424 327 €
TOTAL	**725 363 €**	**241 788 €**	241 787 €	**1 208 938 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2023-2025 conformément à l'annexe jointe (tableau de phasage), d'un montant total de **2 764 784 €** HT,

SOLLICITE la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 60 %, soit un montant global de **1 658 870** € HT pour les années 2023-2025,

APPROUVE le plan de financement de la tranche 2024 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de **725 363** €,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

MAIRIE DE [illegible] (Bouches-du-Rhône)

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnable HT			Total des dépenses subventionnable par projet (HT)	Subventions sollicitées auprès du Département				Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2023	2024	2025		2023	2024	2025	Total Département	Partenaires	Montant	Montant HT	%
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe pour la création de six logements et d'un commerce		784 611 €		**784 611 €**		470 767 €		**470 767 €**	Région (49 040 €) OK Etat / Fonds vert (107 882 €) OK	156 922 €	156 922 €	20,00%
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école Espelido pour la création de cinq logements et de deux salles pour les associations		424 327 €		**424 327 €**		254 596 €		**254 596 €**	Région (28 430 €) OK Etat / Fonds vert (56 436 €) OK	84 866 €	84 865 €	20,00%
TOTAL	**0 €**	**1 208 938 €**	**0 €**	**1 208 938 €**	**0 €**	**725 363 €**	**0 €**	**725 363 €**		**241 788 €**	**241 787 €**	

Envoyé en préfecture le 13/09/2024
Reçu en préfecture le 13/09/2024
Publié le 12/09/2024
ID : 013-211300173-20240909-1042024DEL-DE

Envoyé en préfecture le 13/09/2024
Reçu en préfecture le 13/09/2024
Publié le 12/09/2024
ID : 013-211300173-20240909-1042024DEL-DE